



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-10-1/2024-10-15]

### Publicación quincenal

Mardi 1<sup>er</sup> octobre.

« **Le blanchiment criminel des ressources naturelles de la RDC sorties clandestinement, renforce les groupes armés** », alerte **Bintou Keita**. La cheffe de la Monusco, a demandé que des sanctions internationales soient imposées à ceux qui profitent de ce commerce criminel, sans lesquelles « la paix restera insaisissable et les civils continueront de souffrir ». Des défis importants subsistent en RDC, où au cours des derniers mois, les rivalités pour l'exploitation et le commerce des ressources naturelles ont encore attisé le conflit dans l'Est du pays. **Des groupes armés contrôlent des mines**. En Ituri, alors que les profits ont bondi avec l'expansion de l'extraction semi-mécanisée de l'or, les groupes armés sont devenus des entrepreneurs militarisés. En conséquence, conclut Mme Bintou, « les dirigeants communautaires et les forces gouvernementales épuisées luttent pour contenir les groupes armés, qui se sont renforcés à la fois militairement et financièrement ». Au Nord-Kivu, le M23 a établi un contrôle total sur la production de coltan dans les territoires de Masisi et de Rutshuru, et le commerce dans la région de Rubaya, qui devrait fournir plus de 15% de la production mondiale de tantale, génère environ 300.000 USD par mois pour le groupe armé. Bintou Keita a ajouté que la neutralisation des ADF au Nord-Kivu et en Ituri après le record de 272 civils tués par ce groupe armé en juin dernier, demeure une priorité de la mission de paix des Nations Unies. Mais le pays est confronté à d'autres défis. Les 2,4 millions de personnes déplacées, pour beaucoup d'entre elles dans des sites surpeuplés, sont particulièrement vulnérables aux maladies. Et la RDC, qui compte la majorité des cas de mpox en Afrique, représente l'épicentre d'une épidémie qui touche déjà 15 pays du continent. La Représentante spéciale a aussi déploré la montée des tensions politiques et l'inquiétude des partis d'opposition face aux restrictions des libertés, rappelant au gouvernement que la poursuite des réformes, le renforcement de la confiance et de la cohésion nationale constituent des antidotes aux appels à la rébellion armée. **Fléau de la violence sexuelle**. Au cours du premier semestre de 2024, 61.000 victimes ont été prises en charge par les organisations humanitaires, un chiffre en augmentation de 10% par rapport à 2023, ce qui équivaut à une victime toutes les quatre minutes, et promet des traumatismes durables pour le tissu social de la RDC.

**RDC-Rwanda : l'Angola appelle à l'engagement et à la participation active de parties**. Le représentant de l'Angola au Conseil de sécurité de l'ONU a invité, lundi 30 septembre la RDC et le Rwanda à s'engager et à participer activement pour consolider le processus de paix en cours. Pour lui, il est important que les parties engagées au processus de la paix en RDC puissent se concentrer sur les efforts diplomatiques qui, selon lui, viendraient consolider les progrès déjà accomplis à savoir : la préservation du cessez-le feu auquel nous sommes parvenus le 4 août dernier. Le légat angolais a ainsi encouragé la cessation immédiate et inconditionnelle de tout soutien aux groupes armés, l'opérationnalisation effective et ininterrompue du Mécanisme de vérification ad hoc conjoint établi dans le cadre du processus de Luanda. Il a en outre plaidé pour l'approfondissement du dialogue politique au niveau technique et ministériel en vue de résoudre tout différend qui perdurerait dans la proposition d'un accord de paix et la tenue d'une nouvelle réunion ministérielle dans les semaines à venir à Luanda, en Angola.

La prochaine réunion au niveau ministériel entre la RDC et le Rwanda est prévue pour la première moitié du mois d'octobre. Elle aura pour objectif de parvenir à une entente qui aboutirait à un sommet des chefs d'Etat qui permettrait de sceller une paix définitive et de normaliser les relations diplomatiques entre les deux pays.

**Lutte contre la mpox : l'Unicef fait un don de 80 tonnes de médicaments**, pour renforcer la prise en charge des patients dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. La mpox affecte beaucoup d'enfants en RDC. Ce don vient alléger la souffrance des malades de cette épidémie.

**Est de la RDC : à l'ONU, Kinshasa dit attendre du Conseil de sécurité plus de "fermeté" à l'égard de tous les pays qui ont des combattants et supplétifs sur son sol.** L'ambassadeur Zénon Mukongo, représentant permanent de la RDC auprès des Nations-Unies, a réaffirmé l'engagement de son pays à poursuivre la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS). Dans son intervention lundi 30 septembre devant les membres du conseil de sécurité de l'ONU, il a indiqué que ce programme est la clé de la stratégie nationale pour désarmer, démobiliser et réintégrer les combattants en leur offrant des perspectives économiques viables et durables tout en stabilisant les zones touchées par les conflits. " Le PDDRCS est un levier crucial pour la paix en RDC et nous invitons nos partenaires et amis à le soutenir. C'est ici le lieu de féliciter l'initiative du groupe des pays des amis du DDR qui tiendra une réunion spéciale sur la RDC demain mardi 1er octobre 2024 au siège des Nations-Unies. Je ne saurais clore ce chapitre sans insister sur la nécessité absolue du rapatriement des combattants étrangers qui ont trop longtemps écumé l'Est de mon pays. À ce propos, ma délégation attend du Conseil plus de fermeté à l'égard de tous les pays qui ont des combattants et supplétifs sur le territoire congolais pour qu'ils puissent initier des dialogues sincères avec leurs ressortissants combattants qui doivent retourner dans leurs pays d'origine ", a plaidé l'ambassadeur Zénon Mukongo. Le diplomate congolais a rappelé la nécessité pour les partenaires internationaux et amis de la RDC de soutenir et d'accompagner la mise en œuvre de ce programme. La fusion du programme de DDR et celui de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), ont donné naissance au programme DDRCS. Cette fusion vise non seulement plus de cohérence, mais aussi l'efficacité dans la réinsertion des démobilisés « vers des activités économiques et d'intérêt public, loin du métier des armes. » (Actualité.CD)

**Mercredi 2 octobre.**

**Goma : la SADC évalue son mandat opérationnel dans l'Est de la RDC.** Les chefs d'état-major des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) évaluent l'opérationnalisation du mandat de leur mission dans la province du Nord-Kivu une année après le déploiement de leurs premiers contingents militaires dans l'Est de la RDC. Cette évaluation prendra en compte également les aspects logistiques notamment en termes d'équipements et d'effectifs militaires. Les contingents de la SADC déployés dans l'Est de la RDC proviennent de l'Afrique du Sud, du Malawi et de la Tanzanie.

**Les FARDC et l'UPFD définissent les nouvelles stratégies de traque des ADF**, actifs dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Ces deux armées ont présenté un compte rendu détaillé des opérations conjointes menées contre les ADF en soulignant des progrès notables, notamment à l'Est de la RN4, où les forces de la coalition ont réussi à affaiblir les positions des terroristes. Cependant, malgré ces avancées, les ADF cherchent à se regrouper à l'Ouest, près de la rivière Asefu-Ituri, ainsi qu'au Nord de Lolwa et Bahaha. Les discussions, qui se poursuivent jusqu'à ce mercredi, devraient déboucher sur des décisions concrètes visant à intensifier les efforts pour anéantir ce groupe armé.

**La RDC proteste contre l'inclusion du cobalt congolais dans la liste américaine des biens produits par le travail forcé.** Au sujet du travail des enfants et du travail forcé dans l'exploitation minière artisanale informelle, le gouvernement affirme que l'Entreprise générale du cobalt, créée en 2019, s'emploie à viabiliser l'exploitation artisanale au travers des mesures éthiques rigoureusement, responsables et transparentes dans l'exploitation du cobalt conformément aux lois Congolaises et aux normes internationales en la matière. Quant à l'exploitation industrielle, Kinshasa assure que les entreprises minières locales et internationales qui opèrent en RDC le font dans le respect des lois nationales, des accords et principes internationaux ainsi que des cadres de gouvernance et de transparence rigoureux. Tout en reconnaissant la nécessité de maintenir une vigilance accrue sur ces questions, le Gouvernement congolais « encourage les autorités américaines à adopter une approche équilibrée qui ne compromet pas l'accès des entreprises Congolaises et internationales opérant en RDC aux marchés internationaux mais qui soutient les efforts de régularisation en cours. Car, en tant que producteur majeur de cobalt au niveau international, soit environ 73% de la production mondiale, la RDC est appelée à jouer pleinement son rôle de pays-solution pour une économie verte et circulaire », déclare le communiqué.

**Judith Suminwa échange avec le général Jean-Pierre Kasongo sur la possibilité d'accroître les activités du Service national.** « Nous sommes en train d'élaborer un plan triennal du Service national pour monter en

puissance dans tous les domaines, notamment dans l'encadrement des jeunes désœuvrés, dans la production agricole, dans l'élevage, dans la reconstruction et le développement du pays. Notre objectif étant de canaliser les efforts de tous les jeunes pour développer notre pays ». 5 000 jeunes sont devenus « bâtisseurs grâce à l'encadrement au centre de Kanyama Kaseke », dans la province du Haut Lomami. Le Service national tient à étendre ses centres dans différentes provinces. Une ambition soutenue par la Première ministre Judith Suminwa, qui place l'agriculture au cœur de son action, en tant qu'un des principaux leviers du développement de la RDC. Le Service national a plusieurs missions, entre autres la création des centres de production à travers le pays. Il est un organe paramilitaire d'éducation, d'encadrement et de mobilisation des actions civiques et patriotiques en vue de la reconstruction du pays.

**L'ONU dénonce le pillage minier dans la zone de Rubaya contrôlée par le M23.** Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, a précisé que le M23 a consolidé son emprise sur la zone d'extraction du coltan, notamment près de Rubaya, dans le territoire de Masisi, une région dont la production représente plus de 15% de l'offre mondiale de tantale, selon les données de l'ONU. Malgré l'intensité de l'activité minière, la production de ces sites ne figure pas dans les statistiques officielles des exportations congolaises. Le groupe armé impose une taxe sur cette production, générant environ 300 000 dollars par mois. Il a également insisté sur la nécessité d'améliorer la gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles en misant sur la transparence et la traçabilité, des éléments clés pour stabiliser l'est de la RDC. Le rapport indique que le M23 et la PARECO-FF ont établi une alliance de convenance pour faciliter le transport des minerais extraits vers Mushaki, devenue une plaque tournante de la contrebande. Cette collaboration permet au M23 et à PARECO-FF de contrôler les routes commerciales des minerais, dont une partie est ensuite passée en contrebande au Rwanda. Le rapport des Nations unies note également qu'en 2023, le Rwanda a connu une augmentation record de ses exportations de coltan, avec une hausse de 50% par rapport à l'année précédente, laissant présager l'implication de ces minerais dans la contrebande. (RFI)

#### **Jeudi 3 octobre.**

**RDC : baisse des prix des produits pétroliers pour lutter contre la vie chère.** Conformément à cet arrêté qui entre en vigueur le jeudi 3 octobre 2024, le prix du litre de carburant dans la zone Ouest passe de 3 340 à 2 990,49 FC pour l'essence. Et le gasoil passe de 3 435 à 2 979,73 FC. Par ailleurs, pour assurer un approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers, le ministère de l'Économie nationale a commencé à rembourser les manques à gagner supportés par les opérateurs de la filière, tout en veillant à ce que cet effort financier n'alourdisse pas excessivement le Trésor public. Dans le même communiqué, le ministère de l'Économie nationale annonce également une baisse prochaine des prix de 8 biens de grande consommation : les viandes et volailles surgelées, les poissons surgelés et salés, le lait en poudre, le riz, le maïs et le sucre. Le secteur privé ayant été associé à chaque étape de ces réformes, le Gouvernement attend une application rigoureuse des réductions de prix convenues.

**Nord-Kivu : les exportateurs du café et du cacao dénoncent la fraude et les tracasseries.** Selon le coordonnateur national de cette structure citoyenne : « Il est impossible de parcourir 50 km sans rencontrer au moins quatre barrières, et à chacune, il faut payer d'importantes sommes d'argent. Il y a également le mauvais état des routes agricoles et le coût élevé du transport. Par exemple, en Ouganda, il faut déboursier 80 dollars par tonne pour transporter des marchandises de Mpondwe à Mombasa, alors qu'en RDC, le coût est de 200 à 220 USD ». Il a également déploré que le rapatriement des devises coûte très cher en RDC, alors qu'il est gratuit dans les pays voisins.

**Au moins 663 civils tués en trois mois dans les violences en Ituri et au Nord-Kivu.** Les violences ont également fait 229 blessés. D'après les informations recueillies, les Forces démocratiques alliées (ADF) sont responsables de la majorité des violences, ayant tué 342 civils. La Codeco a pour sa part tué 71 civils en Ituri, où elle continue de se disputer le contrôle du territoire et des sites miniers avec le Front populaire d'autodéfense en Ituri (Zaire). Dans le Nord-Kivu, les territoires de Rutshuru et Lubero ont vu la présence du M23 se renforcer, malgré une trêve humanitaire observée en juillet et un cessez-le-feu entré en vigueur le 4 août. Les affrontements entre le M23 et d'autres groupes armés se sont néanmoins poursuivis durant cette période. La situation reste tendue dans l'est de la RDC, malgré le respect global du cessez-le-feu entre les Fardc et la Force de défense rwandaise, précise le rapport de la Monusco.

**La Synergie des syndicats des enseignants alerte sur le risque d'une année blanche.** Un mois après la rentrée officielle des classes, de nombreux enseignants n'ont toujours pas repris le chemin de l'école à travers le pays. Pour éviter « la menace d'une année blanche, si rien n'est fait d'ici deux semaines ». Le porte-parole des syndicats demande au Gouvernement de répondre aux desiderata des professionnels de l'éducation qui se résument par l'amélioration de leurs conditions salariales.

**Plus de 4 000 décès dus à la tuberculose en 2023, selon Dr Kasua.** Pour lui, une enquête sur la réduction ou l'élimination de la tuberculose en RDC d'ici 2035, a cherché à comprendre les raisons psychologiques, sociales et structurelles qui empêchent les gens à se faire dépister de tuberculose. Il a également plaidé pour la transformation des résultats de cette enquête en directives opérationnelles pour réduire ou éliminer la tuberculose en RDC d'ici 2035. Cette initiative du PNLT avec l'appui technique de Breakthroug Action sur le financement de l'USAID partenaire du ministère de la Santé publique, hygiène et prévention.

**RDC : « en 2006, nous avons fait la promesse à notre peuple que si nous arrivons au pouvoir, nous allons revenir sur la constitution », Augustin Kabuya.** Le chef du parti présidentiel a énuméré ce qu'il appelle, des lacunes comprises dans la constitution de 2006, entre autres l'ensemble de la procédure devant conduire à la nomination du premier ministre. De la nomination d'un informateur pour une mission de deux mois pour l'identification de la majorité au parlement, des tractations pour l'investiture du gouvernement, il juge très longue cette période pour que l'exécutif national commence son travail. C'est ainsi qu'il a calculé et conclu que le mandat de 5 ans est sur papier, en réalité c'est 3 ans. Par ailleurs, Kabuya trouve inadmissible que des candidats massivement élus soient écartés juste parce que leurs partis et regroupements politiques n'ayant pas atteint le seuil électoral. D'où sa proposition de révision, autant pour la constitution, de la loi électorale en vigueur. (Actualité.CD)

**Goma : des centaines de disparus dans le naufrage du bateau MV/Merdy sur le lac Kivu, ce 3 octobre.** L'embarcation a quitté, la cité de Minova avec à bord au moins 300 personnes et quelques-uns seulement ont pu être sauvés. Le bilan de cet accident pourrait être lourd, selon les premiers témoignages. C'est à quelques mètres du quai du port de Kituku que le bateau MV/Merdy, plein de passagers et produits vivriers, a commencé à sombrer follement. Les quelques témoins du naufrage, affirment que c'est par derrière que cette embarcation a commencé à s'engloutir. Les quelques passagers qui criaient au secours et qui cherchaient à se sauver mais sans succès, sont montés sur le toit du bateau. C'est ce déséquilibre qui aurait précipité et enfoncé le bateau dans les eaux profondes du lac.

**Grève des agents de la SOKIMO qui réclament le paiement de 118 mois d'arriérés de salaire.** Les agents et cadres de la Société minière de Kilo-Moto (Sokimo) sont en grève depuis le week-end dernier, notamment à Kinshasa, dans la province de la Tshopo, en Ituri et dans le Haut-Uele. Ils sont plus de deux mille cinq cents agents et cadres qui réclament le paiement des arriérés des salaires de cent dix-huit mois. Tout en réclamant l'audit par l'Inspection générale des finances, le secrétaire général du syndicat Eveil de la conscience ouvrière (ECO), affilié à cette entreprise, dénonce la signature des contrats « léonins par les mandataires, à leur propre avantage, des détournements et bradage de biens de cette société ainsi que la mauvaise gestion. Les travailleurs demandent la résiliation pure et simple des contrats léonins signés par l'actuelle direction générale, en violation des dispositions des articles 56 et 57 de la constitution et des lois du pays ».

**Un journaliste catholique assassiné dans le diocèse de Goma, en RDC, reconnu comme un « homme de paix ».**

Bahati a été abattu à bout portant dans le quartier de Ndosho, à Goma, alors qu'il rentrait chez lui après son travail. Dans son homélie lors de la messe de funérailles du défunt journaliste de Radio Maria Goma, l'Ordinaire du diocèse de Goma, Mgr Willy Ngumbi, a déclaré : « J'ai connu Edmond à travers Radio Maria comme un homme de paix, un homme effacé et un serviteur fidèle, engagé et consciencieux dans tout ce qu'il faisait... Il est difficile de comprendre pourquoi un tel homme a été assassiné... et il a ajouté, je ne pense pas que le plus important aujourd'hui soit de chercher des réponses à toutes les questions que nous nous posons, mais je pense que le plus important est de se tourner vers le Seigneur en communion avec tous ceux qui pleurent Edmond ». (ACI Afrique)

**Jeudi 4 octobre.**

**Luanda : la RDC et l'Angola signent les annexes à l'Accord de gouvernance et gestion de la zone maritime d'intérêt commun.** Au même moment, le ministre congolais des Finances et son homologue angolais ont signé l'Accord de partage des revenus et de respect des obligations fiscales relatives à la zone d'intérêt commun, ainsi que le Règlement de la commission de supervision du compte conjoint de la Zone d'intérêt commun. Cette double signature est intervenue en marge de la 5ème Édition de la Conférence Angola, Pétrole et Gaz. Le président angolais, Joao Lourenço, les ministres des Hydrocarbures d'Angola, de la Namibie, de la Côte d'Ivoire, de la RDC et des représentants des organisations internationales du secteur du pétrole ont pris part à cet important rendez-vous. Pour le ministre congolais des Hydrocarbures, la signature de ces accords reste très déterminante pour les économies congolaise et angolaise avec un impact positif sur le budget national de deux pays.

**Goma : plus de 26 000 enfants attendus à la campagne de vaccination multi antigène.** Cette campagne de rattrapage appuyée par Médecin sans frontières est mise en œuvre par l'aire de santé de Buhimba. Cette zone

regorge d'au moins 7 camps des déplacés avec une population estimée à 400 000 habitants y compris déplacés et autochtones. Tous ces habitants font face à un défi d'accès aux soins médicaux de qualité en plus des mauvaises conditions de vie.

Cette campagne vise entre autres de renforcer les immunités des enfants qui n'ont pas pu reçu tous les vaccins à cause des déplacements à la suite de l'insécurité récurrente dans leurs villages. Les responsables sanitaires disent avoir constaté un nombre élevé des décès chez les enfants déjà vulnérables et qui vivent dans des mauvaises conditions.

**RDC : 185 morts et 600 disparus dans des naufrages en six mois.** La plupart des accidents impliquent des embarcations en bois, souvent mal équipées pour naviguer sur les cours d'eau du pays. Suite au naufrage sur le lac Kivu, la population du Nord-Kivu a lancé un cri d'alarme aux autorités, demandant la réouverture des axes routiers coupés par les rebelles du M23. En l'absence de routes praticables, les habitants sont contraints de prendre le lac pour rejoindre Goma, la capitale provinciale. Pendant ce temps, plusieurs familles continuent à chercher désespérément des nouvelles de leurs proches, portés disparus après l'accident sur le lac Kivu. **Sud-Kivu : les habitants de Kalehe demandent la réhabilitation de la RN2**, qui relie Bukavu à Goma via Minova, pour éviter les naufrages. Cet axe, actuellement occupé par les rebelles du M23, est vu comme une solution pour réduire la dépendance au transport lacustre, souvent dangereux. En réponse aux récents incidents, le ministre provincial des Transports, voies de communication et désenclavement du Sud-Kivu a suspendu le chef de poste lacustre de Minova. Ce dernier est soupçonné d'avoir permis la surcharge de passagers et de marchandises sur le MV Merdi, l'embarcation qui a chaviré sur le lac Kivu le jeudi 3 octobre.

**Cobalt: la RDC, plus grande productrice au monde, déplore des mesures américaines sur ce minerai.** Le département du Travail des États-Unis a ajouté le cobalt extrait en RDC à sa liste des biens produits par le travail forcé et le travail des enfants. Du côté américain, on précise que cette mesure vise principalement à sensibiliser les entreprises sur les risques liés à l'exploitation de ce minerai, mais que la mesure ne débouchera pas nécessairement sur un blocage systématique des marchandises aux frontières des États-Unis ou de l'Union européenne. Toutefois, pour l'organisation Cobalt Institute, il est probable qu'avec cette nouvelle classification, le cobalt et les produits dérivés fassent l'objet d'un contrôle plus rigoureux de la part des autorités et entreprises américaines et européennes, en raison des restrictions sur les importations liées au travail forcé. De leur côté, les autorités congolaises appellent les États-Unis à adopter une approche plus équilibrée, afin de ne pas compromettre l'accès des entreprises travaillant au Congo aux marchés internationaux. Elles rappellent qu'environ 73 % de la production mondiale de cobalt vient de RDC. Kinshasa met également en avant des réformes en cours, comme la mise en place de l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques, ainsi que d'autres initiatives qui visent à mieux encadrer l'exploitation et le commerce des minerais stratégiques. Certains membres du gouvernement congolais estiment que le pays est pris dans le conflit économique entre Pékin et Washington. En 2023, la Chine a importé pour près de 19 milliards de dollars de produits miniers de la RDC, et la quasi-totalité des exportations congolaises de cuivre et de cobalt sont destinées à la Chine. (RFI)

**RDC : Les peines de mort pleuvent.** La décision de la RDC de reprendre les exécutions capitales, notamment contre les militaires coupables de trahison et les auteurs de "banditisme urbain entraînant mort d'homme", a été prise le 13 mars par la ministre de la justice de l'époque, dans la foulée d'une série d'offensives des rebelles de l'Alliance fleuve Congo (AFC) dans l'est du pays. Un peu plus de 6 mois après l'annonce de la levée de ce moratoire, qui avait poussé les représentants de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo à dire leur consternation et leur opposition ferme à la reprise des exécutions, les chiffres des condamnations à mort s'envolent et atteignent le chiffre de 128, selon un décompte donné ce jeudi par le très sérieux site internet congolais d'information Actualite.cd. Jusqu'aujourd'hui, les autorités congolaises n'ont exécuté aucune peine de mort "mais si la levée du moratoire doit servir à susciter la crainte dans les rangs des rebelles et autres opposants armés au régime, il faut craindre que Kinshasa passe un jour très prochain à l'action", poursuit l'avocat qui appelle la communauté internationale à faire pression sur le régime. (La Libre Afrique)

**Samedi 5 octobre.**

**Kwilu : la société civile appelle au respect de l'accord de paix signé par la milice Mobondo.** Ce nouvel accord de paix a été signé à l'issue d'une retraite organisée par le ministère de l'Intérieur du 23 au 26 à Kinshasa. Le vice-président de cette structure citoyenne, dit espérer que cette fois-ci, la milice Mobondo va respecter ses engagements, et ne vas plus s'illustrer par des actes de violences contre la population, comme c'était le cas en avril dernier où malgré la signature d'un autre acte de paix, ses éléments s'étaient attaqués à la population sans défense, continuant avec des tueries et des extorsions en toute impunité. Pour ce nouvel accord, les chefs de groupement, les chefs de terres, les chefs de villages, les notables communautaires, les acteurs de la société civile de l'espace Grand Bandundu et les leaders des miliciens Mobondo ont accepté de fumer le calumet de la paix.

**Kinshasa : Jean-Lucien Bussa suspend le directeur général de Congo Airways et son adjointe.** Plusieurs griefs sont mis à leur charge, notamment la mauvaise gestion de fonds et de ressources humaines. Le ministre du Portefeuille les accuse également de créer un climat malsain au sein de l'entreprise et d'entretenir des divisions entre agents. Norbert Sengamali nommé directeur général intérimaire de Congo Airways.

**Au moins 11 assassinats et 20 cambriolages enregistrés au mois de septembre à Goma (Asbl Uwema).** Au regard de ces chiffres croissants, la fondatrice de l'Asbl Uwema, recommande aux autorités, d'impliquer la population dans la recherche des solutions afin de faire face à l'insécurité. Selon elle, cette situation d'insécurité appelle à une action urgente pour sécuriser la population et ses biens « d'autant plus que les tueries, assassinats et meurtres ne cessent d'augmenter sous l'œil impuissant des autorités compétentes ».

**Naufrage sur le lac Kivu : le bilan passe de 23 à 34 morts.** Deux jours après le drame, de nombreuses familles angoissées sont toujours à la recherche de leurs proches. Ces familles passent des journées entières aux abords du lac au port de Kituku, non loin du lieu du drame dans l'espoir de retrouver les corps remontés en surface ou tout simplement d'obtenir des informations supplémentaires. Ces familles déplorent le laxisme des autorités provinciales pour la poursuite des recherches approfondies sous l'eau. En l'absence de tout document servant de manifeste, les coordinations de la société civile de Minova et de Mfuni Shanga dans le Masisi déclarent avoir identifié 163 disparues et poursuit avec l'identification.

**Sommet de la Francophonie : Macron échoue à réunir Kagame et Tshisekedi et justifie l'absence de la crise congolaise dans son discours inaugural.** Félix Tshisekedi, président de la RDC, a quitté le sommet plus tôt que prévu, exprimant son mécontentement face à l'absence de mention du conflit dans le discours inaugural de Macron. « J'ai passé une heure et demie en tête-à-tête avec le président Tshisekedi hier, et une heure et demie avec le président Kagame ce matin. La France et la Francophonie restent mobilisées pour résoudre cette crise qui affecte gravement la RDC. Nous condamnons fermement les violences perpétrées par les groupes armés et les atteintes à la souveraineté de la RDC », a déclaré Macron. Le président français a également souligné l'importance de la médiation menée par l'Angola dans ce conflit, affirmant que la France soutient ce processus. « Nous encourageons la RDC et le Rwanda à parvenir à un accord, et l'Organisation internationale de la Francophonie peut jouer un rôle de soutien dans ces efforts régionaux. » Macron a clarifié que la France appelle au « retrait du M23 et des troupes rwandaises, ainsi qu'au démantèlement des FDLR et de tous les groupes armés en RDC, tout en appelant à l'arrêt des discours de haine et à la reprise d'un processus politique inclusif ». Bien qu'une réunion à trois entre Macron, Tshisekedi et Kagame n'ait pas pu être organisée, Macron a insisté sur le fait que « des efforts des deux côtés » sont nécessaires pour une avancée. « Le cessez-le-feu en place montre des signes d'amélioration par rapport aux mois précédents ». (Actualité.CD)

**Bunia : l'équipe médicale du contingent bangladais sensibilise sur le Mpox.** Cette activité s'est déroulée à l'école primaire Kanyasi, non loin de l'aéroport de Bunia (Ituri). Selon le médecin militaire de ce contingent, l'objectif est d'expliquer aux élèves, aux parents et à d'autres membres de la communauté, les mesures à prendre pour prévenir et lutter contre cette maladie qui a déjà tué plusieurs personnes en RDC. Pour joindre la théorie à la pratique, ces soldats de paix ont utilisé des moyens didactiques pour passer le passage, notamment des masques, des désinfectants, et ont même affiché des banderoles portant des images d'illustration afin de mieux passer le message. Cette campagne de sensibilisation a été couplée à la consultation et aux soins gratuits administrés aux malades souffrant de plusieurs pathologies.

**Dimanche 6 octobre.**

**Ituri : plaidoyer pour le désengorgement des prisons de Bunia et Mambasa.** La prison centrale de Bunia, construite en 1954 pour accueillir moins de 500 personnes, abrite aujourd'hui 2 410 détenus. Cette surpopulation entraîne de nombreux problèmes de santé parmi les détenus. Dans une note de plaidoyer déposée au bureau du procureur, le parlement des jeunes de l'Ituri a exprimé sa préoccupation face à la situation. Le président du parlement des jeunes explique : « Nous avons déposé notre note de plaidoyer afin que le procureur s'imprègne lui-même de la situation. Il doit faire des descentes sur le terrain et instruire certains magistrats, s'il y a des faits qui sont qualifiés de bénins, qu'on ne puisse pas immédiatement envoyer les gens dans les prisons ! » La situation est similaire à la prison centrale de Mambasa. Construite pour accueillir 250 personnes, elle abrite actuellement environ 600 détenus vivant dans des conditions inhumaines, selon des activistes des droits de l'homme à Mambasa.

**Kwilu : plaidoyer pour une campagne de vaccination contre la polio et la Mpox.** Cette séance de plaidoyer visait à mobiliser les autorités politico-administratives, les opérateurs économiques, ainsi que les responsables d'entreprises publiques et privées pour soutenir, financièrement ou matériellement, la campagne de vaccination contre la poliomyélite prévue du 10 au 13 octobre, ainsi que les efforts de lutte contre l'épidémie de Mpox qui sévit

dans la province. Le ministre de la santé a insisté sur la nécessité de sensibiliser la population à s'engager dans ces efforts de santé publique, estimant que cette mobilisation est importante pour assurer le succès de ces campagnes de vaccination.

**L'Assemblée nationale entérine la répartition des commissions parlementaires.** L'UDPS, le parti présidentiel, dirigera quatre des dix commissions parlementaires, ainsi que le Conseil des sages. Au cours de cette plénière, le président de l'Assemblée nationale, a souligné l'importance de choisir des députés compétents pour chaque commission. Il a déclaré : « Faut pas envoyer un architecte pour aller présider la PAJ. Parce que si le président lui-même ne comprend pas la matière, il va diriger la commission comment ? ». Avant de passer à l'ordre du jour, il a par ailleurs exprimé son inquiétude face aux tragédies causées par les naufrages et les accidents de circulation. Il a également regretté le silence de la communauté internationale sur la crise sécuritaire en RDC.

**Naufrage du MV Merdi : la recherche des disparus se poursuit dans le lac Kivu.** Les recherches se poursuivent même si pour l'instant il n'y a pas encore des résultats probants. Le bilan provisoire de ce naufrage survenu, jeudi 3 octobre sur le lac Kivu, est de 34 morts, 80 rescapés et plusieurs disparus dont le nombre n'est pas connu. En l'absence de tout document servant de manifeste, les coordinations de la société civile de Minova et de Mfuni Shanga dans le Masisi déclarent avoir identifié 163 disparus. L'accident s'est produit près du port de Kituku à Goma. **Le bateau a été localisé à 200 mètres de profondeur des eaux du lac.** L'équipe conjointe des recherches (plongeurs locaux, force navale et SADC) en a informé le ministre de l'Intérieur, dès son arrivée le même dimanche à Goma.

**Kisangani : le Collectif des candidats aux élections municipales et urbaines dénonce la léthargie du Gouvernement pour organiser ces scrutins.** Ils exigent de la CENI la publication « toutes affaires cessantes » du calendrier électoral pour le reste du processus notamment les élections des bourgmestres, bourgmestres adjoints ainsi que celles des conseillers urbains dans un délai de 10 jours ce, à dater du samedi 5 octobre. Faute de quoi, ce collectif des candidats aux municipales « se verra dans l'obligation d'exiger à la CENI le remboursement total et sans condition des frais liés au dépôt des candidatures et à la constitution des dossiers ». Ils soulignent que le Président de la République en tant que garant du fonctionnement harmonieux des institutions, doit exiger au Gouvernement de décaisser en procédure d'urgence les fonds nécessaires à l'organisation de ces échéances électorales.

**COP29 : la RDC entend poursuivre son combat "ultime" pour faire bénéficier la population des dividendes liés aux services rendus à l'humanité.** La 29ème Conférence des Parties sur le changement climatique (COP29) se tiendra en Azerbaïdjan, à Bakou, du 11 au 22 novembre 2024. "Pour la RDC, la COP29 est une opportunité supplémentaire de consolider son leadership régional et international sur les questions climatiques et forestières", rapporte le compte rendu de la seizième réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 4 octobre 2024. Selon la note d'information, un accent particulier a été mis sur "le fait que lors de ces assises, notre pays poursuivra son combat dont le but ultime est de faire bénéficier notre peuple en général, et nos communautés forestières et peuples autochtones en particulier, des dividendes dues aux services écosystémiques que rendent nos forêts, nos tourbières et nos mangroves à l'humanité tout entière". La RDC possède un potentiel important dans la lutte contre le changement climatique. Le pays détient la moitié des forêts d'Afrique, d'importantes ressources en eau douce et des réserves minérales essentielles à la transition verte. Sa couverture forestière pourrait générer une valeur estimée entre 223 milliards et 398 milliards de dollars par an grâce au carbone stocké et aux services écosystémiques associés, nécessaires pour atténuer les impacts des catastrophes et renforcer la résilience des communautés. Se positionnant comme "Pays-Solutions" face au changement climatique, la RDC doit renforcer ses institutions et augmenter ses investissements afin de jouer pleinement ce rôle. C'est la recommandation de la Banque mondiale dans un rapport publié en novembre 2023. Malgré les promesses des bailleurs de fonds et des pays pollueurs, la RDC peine encore à obtenir les compensations qui lui sont dues. (Actualité.CD)

**Lundi 7 octobre.**

**Lubero : retour massif de déplacés dans les zones sous occupation du M23.** Selon le président de la société civile de Lubero, ce sont les conditions de vie précaires dans les sites d'hébergement qui ont contraint ces déplacés à revenir dans leurs villages encore occupés par l'ennemi. Il indique que d'autres personnes qui viennent de Butembo, Musyenene et de Lubero, cherchent à regagner leurs champs situés à l'est et à l'ouest de la zone opérationnelle. **Lubero : des organisations féminines dénoncent le concubinage de certains militaires avec des filles mineures.** Depuis l'occupation des cités de Kanyabayonga, Kirumba et Kayina par les rebelles du M23, plusieurs militaires des Fardc sont basés à Lubero-centre et nombreux d'entre eux vivent dans la cité, et pas dans des camps. Pour la ligue de femmes de Lubero : « Les militaires ne tiennent pas compte de l'âge des filles, de 15 ans 17 ans, ils pensent avoir déjà trouvé des femmes alors que notre loi l'interdit. Nous avons constaté des cas de

viol car toute relation sexuelle avec toute personne de moins de 18 ans, est un viol ». Des enquêtes sont en cours pour vérifier ces allégations.

**Le Groupe de travail climat REDD rénové dénonce l'exportation frauduleuse de bois sciés vers l'Ouganda.**

Selon le Groupe de travail climat Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) rénové (GTCRR), les bois extraits illégalement des forêts congolaises sont exportés par l'Ouganda, qui en tire des bénéfices, notamment en termes de crédit carbone, en tant qu'exportateur officiel. Pendant ce temps, la RDC, producteur réel de ces ressources naturelles, ne perçoit aucun avantage de ces exportations frauduleuses. Le manque d'un parc à bois en Ituri, complique la traçabilité du bois congolais et limite la capacité du pays à tirer profit de ces ressources naturelles. Pour répondre à cette problématique, le directeur général du Fonds forestier national (FFN), en mission à Bunia, a annoncé le 4 octobre, après une rencontre avec le gouverneur de province, la mise en œuvre prochaine d'un projet pilote de reboisement et la construction d'un parc à bois en Ituri. Ce projet vise à améliorer la gestion durable des ressources forestières et à renforcer la traçabilité du bois exporté.

**Goma : le Gouvernement sanctionne les responsables des services publics impliqués dans le naufrage du MV**

**Mardi.** Il s'agit des agents de la division provinciale des transports et communication, de la police nationale lacustre et ceux de la Direction générale des migrations, (DGM). Le ministre de l'Intérieur, qui séjourne à Goma (Nord-Kivu) depuis le 6 octobre, a autorisé les familles à procéder à l'enterrement de leurs proches qui ont péri dans ce naufrage, et promet son accompagnement pour un enterrement digne et conforme aux us et coutumes. Il a également instruit les gouverneurs des provinces du Nord et Sud-Kivu de prendre toutes les mesures sécuritaires et réglementaires en matière de navigation sur les lacs Kivu et Edouard, et de veiller à leur strict respect. Il s'agit d'exiger le port de gilets de sauvetage à tous les passagers embarqués, le contrôle technique et de conformité des embarcations.

**Sud-Kivu : 47 911 personnes attendues pour la vaccination contre la variole du singe.**

Il s'agit de la zone de santé de Miti-Murhesa, celle de Nyangezi, de Kamituga et d'Uvira, les quatre zones concernées par cette première phase de vaccination contre la variole du singe. Les cibles restent le personnel de santé, les personnes contacts et les professionnels de sexe, comme l'explique le coordonnateur du Programme élargi de vaccination (PEV) Sud-Kivu. « Nous voulons que les personnes soient immunisées d'avance. Et de cette manière, elles seront capables de lutter contre la maladie, avant qu'elles ne tombent malades. Et nous recommandons à la population d'aller dans ce sens-là, se faire vacciner parce que c'est ça le moyen le plus efficace dans la lutte contre le Mpxv ».

**Journées ville morte à Béni, dans la province du Nord-Kivu, contre l'état de siège.**

Selon la Synergie des mouvements citoyens « cette mesure avait, au départ, un objectif, celui de mettre hors d'état de nuire l'ennemi qui nous menace depuis des années. Malheureusement, trois ans plus tard, le même problème persiste. Depuis 2014, il y a une insécurité grandissante qui est particulièrement caractérisée par les massacres de civils et des bombardements d'école, mais ils ont continué, doublé, voire même triplé. C'est pourquoi nous disons : non, rien ne change. Il faut que cette mesure soit levée et que l'on rentre dans la vie normale. Car en effet depuis l'avènement de l'état de siège, il y a restriction de l'espace civique et il suffit de critiquer un peu la gestion des militaires pour être arrêté ou bien être associé à un malfaiteur. Des citoyens se voient ainsi brutalement arrêtés et détenus sans procès ».

**L'Union européenne intensifie ses efforts pour apaiser les tensions entre la RDC et le Rwanda : Johan**

**Borgstam entame une mission qui le conduira à Kinshasa et à Kigali.** Nommé Représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour la région des Grands Lacs, pour la période allant du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, l'ambassadeur Johan Borgstam, a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie renouvelée de l'Union européenne pour la région. Cette stratégie vise, en premier lieu, à promouvoir la paix et la sécurité en soutenant les initiatives régionales de réduction des tensions, de prévention des conflits, et de dialogue, notamment dans l'est de la RDC, une région particulièrement affectée par l'instabilité. Ensuite, elle s'attache à transformer les causes profondes de l'insécurité dans les Grands Lacs en abordant les problématiques sous-jacentes pour favoriser des solutions de long terme et libérer le potentiel économique et social de la région. Enfin, la mission de Borgstam vise à renforcer le partenariat de l'UE avec les pays des Grands Lacs en promouvant des relations stratégiques et durables, basées sur des intérêts et valeurs communs pour soutenir la prospérité et la sécurité régionale. Johan Borgstam entame sa mission avec une visite en RDC du 8 au 10 octobre. **(Actualité.CD)**

**Mardi 8 octobre.**

**Nord-Kivu : au moins 510 ex-combattants réinsérés dans la société en 9 mois à Beni et Lubero.**

Le chef d'antenne du Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation a également encouragé les membres des groupes armés qui traînent les pas à la reddition volontaire. Fin septembre, le responsable du PDDRCS dans le territoire de Mahagi, avait sollicité des moyens logistiques et financiers pour



faciliter le désarmement des miliciens dans cette région. Il avait indiqué que des membres des groupes armés, sont prêts à déposer les armes, mais l'absence de moyens pour mettre en œuvre cette opération constitue un obstacle.

**Education nationale : les principales organisations syndicales des enseignants décrètent la reprise des cours.** D'après le secrétaire général adjoint intérimaire du SYNECAT, certaines revendications ont trouvé gain de cause et les discussions se poursuivent avec le Gouvernement pour une solution durable. Les organisations syndicales ont pris l'engagement de poursuivre les négociations avec le Gouvernement pour trouver les solutions idoines aux revendications des enseignants.

**Prorogation de l'état de siège : les élus du Nord-Kivu et de l'Ituri dressent un bilan négatif.** Les élus de ces provinces estiment que l'état de siège a démontré ses limites et n'a plus de raison d'être. Ils proposent que la gestion de ces deux provinces soit retirée de mains des militaires afin qu'ils se concentrent uniquement sur les opérations militaires. A l'issue de ce bilan négatif dressé par les élus, le président de l'Assemblée nationale, a annoncé la mise sur pied d'une mission d'enquête parlementaire pour évaluer l'état de siège avant de décider de la levée ou non.

**Est de la RDC: le M23 encore pointé du doigt au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.** Selon des sources humanitaires citées le 8 octobre 2024 par Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 940 000 personnes de plus ont été déplacées à l'intérieur du territoire congolais cette année, portant le nombre total de déplacés internes à plus de 6,4 millions. Bintou Keita, cheffe de la Monusco, est également intervenue, dénonçant les attaques du M23 dans un contexte de dégradation générale des droits de l'homme. Les deux responsables onusiens se sont exprimés lors du Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en RDC, au Conseil des droits de l'homme à Genève. Une fois de plus, Bintou Keita a pointé du doigt le M23, qu'elle accuse d'avoir étendu son contrôle vers Lubero, dans sa quête de territoires en RDC. Elle a en outre reproché au mouvement, soutenu par Kigali, d'avoir attaqué des hôpitaux et des sites de déplacés lors de la prise de Kanyabayonga fin juin. De son côté, Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, a lancé un appel pressant aux pays exerçant une influence sur les groupes armés, leur demandant de faire tout leur possible pour mettre fin aux affrontements. « Tout rôle joué par le Rwanda dans le soutien au M23 au Nord-Kivu – et par tout autre pays soutenant des groupes armés actifs en RDC – doit cesser », a-t-il déclaré. **Conditions inhumaines dans les centres de détention des renseignements.** Par ailleurs, Volker Türk a aussi évoqué la situation des droits de l'homme dans les centres de détention des services de renseignements en RDC. Il a dénoncé le fait que, dans certains de ces lieux, plusieurs détenus subissent des tortures et d'autres mauvais traitements, y compris des violences sexuelles, et sont détenus dans des conditions inhumaines, sans accès à leurs familles ou à leurs avocats. (RFI)

**Tanganyika : les FARDC délogent les Mai-Mai Biloze Bishambuke du village Zongwe,** après un jour de combats. Les miliciens du groupe armée Biloze Bishambuke sont très actifs dans plusieurs carrières minières du territoire de Kalemie où ils pillent de l'or, rapportent plusieurs sources sur place.

**RDC: Mukwege dénonce un « procès politisé » contre Charles Onana.** Charles Onana, de nationalité franco-camerounaise, est poursuivi aux côtés de son éditeur pour « contestation de l'existence d'un crime de génocide », en rapport avec le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, suite à des propos tenus dans son livre 'Rwanda, la vérité sur l'opération Turquoise', publié en 2019. Cette affaire a été portée devant la justice par des plaintes de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et l'association Survie. Le prix Nobel de la paix Denis Mukwege a estimé que ce procès représentait une attaque contre ceux qui tentent de « mettre en lumière les souffrances du peuple congolais », rappelant que ces souffrances sont en partie documentées dans le rapport Mapping de l'ONU, publié il y a 14 ans, et dans lequel des crimes commis sur le territoire de la RDC sont consignés. « Poursuivre un homme qui dénonce les atrocités en RDC, alors que les responsables de ces crimes jouissent d'un accueil privilégié à Paris, est une honte pour la France, un pays qui se veut défenseur des droits de l'homme », a-t-il ajouté. Lors de l'ouverture du procès, Charles Onana a réaffirmé son engagement en faveur de la reconnaissance des souffrances des Congolais, déclarant : « C'est important que le peuple congolais retrouve sa dignité, sa fierté. On doit reconnaître le statut de victime du peuple congolais. On ne peut pas avoir 10 millions de morts et faire comme si ce n'était rien. Pour moi, les victimes congolaises existent. Il faut leur donner un visage. » Le procès, qui suscite un vif intérêt, se poursuit avec l'audition de témoins au tribunal de Paris. (Actualité.CD)

**Lubumbashi : au moins 250 détenus libérés de la prison de la Kassapa.** L'objectif est de désengorger les maisons carcérales et de lutter contre les arrestations arbitraires. Ce sont principalement ceux qui ont déjà accompli les trois quarts de leurs peines et ceux qui sont gravement malades qui ont été éligibles à cette libération.

**Mercredi 9 octobre.**

**New-York : la cheffe de la diplomatie congolaise révèle les trois obstacles qui freinent le processus de Luanda,** devant le Conseil de sécurité des Nations Unies lors de la séance d'information sur la région des Grands Lacs et la mise en œuvre de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Le premier obstacle est lié au plan harmonisé pour la neutralisation des FDLR et le désengagement des forces. « Ce plan repose sur deux volets : l'un pour la neutralisation des FDLR et l'autre pour le retrait des forces rwandaises. Dès avril 2024, la RDC a élaboré son plan de neutralisation des FDLR avec précision et incluant une évaluation complète de la menace, des opérations militaires et un suivi rigoureux des résultats. En revanche, la contribution du Rwanda, sur le retrait des forces, se résume à une simple promesse de retrait, sans garanties ni détails concrets ». Le deuxième obstacle est lié au fait que « le Rwanda rejette toute clause de responsabilité dans un éventuel accord de paix, ce qui soulève de graves interrogations sur la sincérité de son engagement envers la paix ». En ce qui concerne le troisième obstacle, la RDC réaffirme la nécessité impérieuse d'un mécanisme de justice régional, pour répondre aux violations flagrantes du droit international commises depuis la résurgence du M23 en 2022. « Le Rwanda refuse catégoriquement l'inclusion de toute disposition visant à intégrer ce mécanisme dans l'accord de paix actuellement en discussion. Ce refus obstiné dévoile, sans ambiguïté, l'intention du Rwanda d'échapper à la lumière de la Justice».

**Ituri : 193 054 enfants de moins d'un an n'ont pas été vaccinés en 2023.** Parmi les causes qui expliquent ce nombre élevé d'enfants non vaccinés, il y a notamment le refus de certains parents réfractaires à la vaccination, mais aussi les croyances religieuses. Le gouverneur demande aux parents de rendre disponibles leurs enfants pour recevoir ce vaccin, afin de combler ce déficit immunitaire et a rappelé que faire vacciner les enfants constitue un droit fondamental pour eux et un devoir pour les parents. Il a également souligné les dangers qu'ils encourent en étant exposés à de graves maladies susceptibles d'entraîner la mort ou l'infirmité, notamment en ce qui concerne la poliomyélite, la rougeole ou la méningite, qui sont pourtant évitables par la vaccination.

**Tshopo : 998 victimes de la guerre de Kisangani indemnisées.** Ils ont reçu deux mille USD chacune, par la coordination du Fonds de réparation des indemnités des victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC (FRIVAO). Ce paiement intervient quelques temps après la suspension de cette opération d'indemnisation par le ministre de la Justice, à la suite des accusations de détournement de fonds par l'ancienne équipe dirigeante du FRIVAO. La nouvelle coordination de cette structure de l'État avait précédé ce paiement par un travail d'enquêtes afin d'identifier les vraies victimes. Son coordonnateur, affirme que les personnes qui ont été payées font réellement partie de vraies victimes. Il espère que d'ici deux semaines, toutes les 3 163 victimes seront indemnisées.

**Ituri : au moins 32 personnes tuées par des ADF en 1 mois à Mambasa.** Des activistes des droits humains, expliquent que la situation sécuritaire reste volatile sur l'ensemble du groupement Bakaheku, à 140 km de Mambasa-centre à la suite de l'insécurité causée par l'activisme de ces ADF. D'après eux, cette agglomération subit quotidiennement des attaques répétées par ces rebelles et leurs alliés Mai-Mai qui terrorisent la population, notamment, les agriculteurs. Des notables de cette entité demandent aux Fardc et à leurs alliés UPDF, d'intensifier les opérations dans des villages sous occupation des rebelles pour les mettre hors d'état de nuire.

**La RDC élue au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU malgré les polémiques,** sur les entorses aux droits humains dans le pays. Avec 172 voix sur les 190 votants, la RDC a été largement élue au Conseil des droits de l'Homme, qui siège à Genève. La polémique qui avait enflé à Kinshasa, où les opposants réclamaient que le gouvernement respecte davantage les droits humains avant de candidater au Conseil, a réussi à atteindre en partie New York. Certaines ONG pointent du doigt les arrestations arbitraires du candidat de l'opposition Seth Kikuni, des activistes Jacques Sinzahera, Gloire Saasita, Gloria Senga, Robert Bunda et Chadrack Tshadio par exemple. L'ONG Human Rights Watch a ainsi condamné que les autorités aient sévèrement réprimé les membres des partis d'opposition, les militants de la société civile, les critiques du gouvernement et les journalistes tout au long de la période de l'élection présidentielle de 2023. « Nous avons des préoccupations à HRW aux côtés des Congolais, de mouvements citoyens, de membres de la société civile et des journalistes sur une répression croissante sur les droits civils et politiques », déclare la directrice de la division Afrique à HRW. De leur côté, certains diplomates genevois rappellent que siéger au Conseil des droits de l'Homme oblige ses membres à modifier leur pratique dans ce domaine sur le long terme. Carine Kaneza Nantulya préférerait voir des progrès en amont de l'élection : « Il est impératif que les gouvernements prennent au sérieux qu'une élection pareille ne devienne pas juste un encouragement, mais plutôt un prix gagné après un dur labeur et un travail qu'on devrait évaluer positivement. » « Le monde entier va se tourner vers nous pour observer et vérifier si nous méritons cette place » (RFI)

**Kinshasa : des chauffeurs des taxis, taxis-bus et motards disent peiner à s'approvisionner en carburant.** Ils attribuent cette situation au fait que la plupart des stations-services ne vendent pas. L'un d'eux dit avoir constaté ce

qu'il qualifie de rétention de stock depuis que le Gouvernement a pris la mesure de baisser le litre à la pompe. Ce taximan a même accusé certains pompistes d'exiger les pourboires à leurs clients avant tout service. Le président de l'Association des pétroliers privés de la RDC a fustigé les pompistes qui s'adonneraient à exiger de l'argent.

**Jeu**di 10 octobre.

**Kinshasa : libération de Jean-Bosco Bahala après près de deux mois de détention.** Jean-Bosco Bahala, ancien coordonnateur national du Programme désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS) et l'un de ses collaborateurs, ont été libérés le 8 octobre. En réaction, le consortium des ONG des droits de l'homme qui, à l'époque, avait qualifié cette arrestation d'injuste et d'illégale, se réjouit de cette libération. Dans une déclaration à la presse mercredi 9 octobre, porte-parole de ces organisations, rappelle qu'il n'y a pas de charges qui pèsent sur l'ancien coordonnateur national du PDDRCS. Par conséquent, il doit être réhabilité dans ses fonctions.

**Kwilu : la société civile dénonce les tracasseries militaires sur la RN 17,** le tronçon compris entre Bandundu et Mongata en passant par le territoire de Kwamouth, province du Kwilu. Elle le dit dans son rapport publié à l'issue d'une enquête réalisée pendant plusieurs jours sur le terrain. Des militaires des FARDC y ont érigé plus de onze barrières illégales et tracassent les citoyens. Avec ou sans pièces d'identité, sur ce tronçon, ces militaires exigent à chaque passager de payer des sommes allant de 2000 à 3.500 FC, avant de passer à chacune des barrières érigées. En réaction, l'armée rassure que les auteurs de ces actes seront identifiés et déferés devant leur juge naturel.

**Le Service National équipe 15 communes de Kinshasa en mobilier de bureau.** Les meubles, fabriqués par des anciens délinquants de gangs urbains, communément appelés ex-Kulunas, désormais réhabilités et formés par le Service National, ont été produits dans l'atelier de menuiserie du service à Nsele. Ils visent à renforcer les capacités d'accueil des bureaux administratifs des communes de la capitale.

**A la CPI, le vice-ministre de la Justice s'indigne du retard dans l'ouverture de l'enquête sur les crimes de l'Est de la RDC.** Pour le vice-ministre de la Justice, "le peuple congolais ne comprend pas la léthargie de la Cour pénale internationale (CPI), dans le traitement de la requête de la RDC qui lui a transmis deux renvois sans avoir sa réaction. A la fin du mois d'août dernier, le Gouvernement congolais avait lancé à Kinshasa la campagne nationale dénommée « CPI, Justice pour la RDC ». A travers cette initiative, le Gouvernement voulait obtenir de la CPI des enquêtes sur les atrocités commises par le Rwanda dans l'Est de la RDC.

**Trois hauts magistrats condamnés pour corruption.** L'interpellation et la condamnation de ces trois hauts magistrats fait suite à un audio balancé sur les réseaux sociaux dans lequel deux d'entre eux et un avocat parlent du partage d'une somme de 35.000 USD mise à leur disposition par un client. Dans ce même élément sonore, on entendait les personnes incriminées décrier le mauvais partage de cette somme par leur chef. Ils ont été reconnus coupables et ont écopé des peines allant de deux à sept ans de prison assorties des peines complémentaires.

**Ituri : conditions de vie difficiles dans le site de déplacés de Kingozi.** Avec la saison pluvieuse qui a débuté depuis quelques semaines dans province de l'Ituri, leurs abris déjà en délabrement sont inondés. Ces abris faits de bâches depuis près de cinq ans suintent de partout. Il y a deux semaines, l'entreprise de télécommunication Vodacom a remis de nouvelles tentes à quelques centaines de familles. Mais le besoin reste énorme dans ce site qui héberge au moins trois mille trois cents familles.

**Félix Tshisekedi inaugure « Silikin village », un centre d'entrepreneuriat et d'innovation technologique à Kinshasa, promu par le groupe TEXAF.** Situé sur une superficie de 6 000 m<sup>2</sup>, ce nouveau complexe est conçu pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME), des startups ainsi que de grandes entreprises. « La RDC à travers cette vision, a entamé son projet de transformation numérique traduit dans le plan national du numérique horizon 2025, pour lequel plusieurs projets sont alignés dans le pilier 3 du programme du gouvernement conduit par la première ministre », a indiqué le ministre congolais des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Jean-Philippe Waterschoot, directeur du groupe TEXAF, a mis en avant l'engagement de son entreprise dans la croissance numérique du pays. Il a également insisté sur l'importance de la formation et de l'accompagnement des jeunes. Silikin Village ne se limite pas à soutenir les entreprises locales. Son soutien s'étend même à d'autres pays comme le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Sénégal, a indiqué la responsable du programme d'innovation à Silikin Village. « Nous voulons être un hub au cœur de l'Afrique centrale, qui permet de développer et de faire grandir la technologie africaine. Nous accompagnons les entreprises qui ont un caractère technologique et innovant », a-t-elle indiqué. Silikin Village est doté d'espaces de travail modernes, de salles de réunion, d'un auditorium et d'infrastructures technologiques de la dernière technologie. Il a une capacité d'accueil de 800 acteurs. (Actualité.CD)

**InDrive lance un service révolutionnaire de transport avec chauffeur à Kinshasa avec un modèle unique de négociation des tarifs.** Grâce à l'application inDrive, les passagers peuvent définir leurs lieux de prise en charge et de dépose, et proposer un prix. Les chauffeurs vérifiés à proximité reçoivent cette requête et ont la possibilité d'accepter le prix proposé, de suggérer une contre-offre ou de refuser. Ce système de négociation prend en compte les spécificités de la course, notamment le tarif, le type de véhicule, l'heure d'arrivée estimée et les évaluations des chauffeurs, ce qui permet aux chauffeurs de choisir les courses les plus rentables et les plus pratiques.

**Vendredi 11 octobre.**

**Le parti d'opposition l'ENVOL déconseille au pouvoir la tentative de la révision de la constitution.** Le parti politique de l'opposition Envol, a dénoncé le 10 octobre, la tentative du régime Tshisekedi à contourner les dispositions irrévocables de l'article 220 de la loi fondamentale pour changer la constitution et se maintenir au pouvoir. Le comité national de l'Envol craint qu'une démarche de révision constitutionnelle replonge le pays dans la désolation et la division, dont le seul bénéficiaire est d'accroître l'autoritarisme de quelques individus au détriment du bien-être collectif. Les dispositions verrouillées dans l'article 220 de la constitution constituent la ligne rouge à ne pas franchir, renchérit le comité national de l'Envol, qui demande au président Tshisekedi de quitter le pouvoir à l'épuisement de son mandat en 2028, faute de quoi il sera accusé de haute trahison.

**Mai-Ndombe : 10 miliciens Mobondo tués dans les affrontements avec l'armée à Kwamouth.** L'armée affirme avoir récupéré des armes, des munitions de guerre et des armes blanches, dans le cadre de l'opération Ngemba (la paix) qui vise à pacifier la région. Le porte-parole de la 11e région militaire, précise qu'actuellement, la situation sécuritaire est relativement calme. Il invite par conséquent les miliciens encore actifs à se rendre aux FARDC.

**Bas-Uele: trois corps sans vie découverts après l'incursion des rebelles centrafricains Seleka à Ango,** au lendemain d'une incursion des rebelles centrafricains Seleka mardi dernier. Fuyant la pression de l'armée, ces rebelles ont tiré plusieurs coups de feu faisant des victimes. L'AT d'Ango plaide pour une intervention urgente des autorités sécuritaires en renforçant les effectifs militaires et en les équipant en matériels logistiques. Il affirme que cette situation rend la vie difficile à ses administrés qui vivent dans la psychose totale. L'administrateur d'Ango rappelle qu'une autre incursion des rebelles Seleka avait eu lieu il y a deux semaines dans cette même partie de la chefferie Ezo, où les assaillants avaient kidnappé deux femmes et ravi beaucoup de biens de valeur y compris une somme d'argent. Au cours de la dernière attaque, deux personnes, l'épouse du chef de groupement Zelu et l'infirmier titulaire de la place, enlevées ont été sauvées par les militaires FARDC venus à la trousse de l'ennemi. **(Actualité.CD)**

**Journée mondiale de la santé mentale à Beni : le défi de la prise en charge des malades mentaux.** De nombreuses familles de Beni (Nord-Kivu) luttent pour subvenir aux besoins et assurer les soins de leurs proches atteints de troubles mentaux. Ce constat a été fait au centre psychiatrique Sainte croix de Mulo, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre. Le centre psychiatrique Sainte croix de Mulo héberge actuellement 32 patients souffrant de troubles mentaux. Toutefois, la prise en charge de ces malades reste un défi pour les familles, qui doivent souvent se sacrifier pour offrir à leurs proches les soins dont ils ont besoin.

**Le BCNUDH note une baisse de 17 % des violations des droits de l'Homme en août 2024.** Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme explique que cette baisse est liée à une diminution des violations documentées dans les provinces en conflit, bien que ce recul puisse également refléter un sous-rapportage des incidents dans ces zones. En effet, dans les provinces en conflit, 287 violations ont été recensées en août, contre 340 en juillet, soit une baisse de 18 %. Le nombre de victimes a également diminué de 23 % dans ces régions, passant à 743 victimes pour le mois d'août. Dans les provinces non affectées par les conflits, 43 violations ont été signalées, représentant une baisse de 28 % par rapport au mois précédent. Une diminution notable a été observée dans la province du Haut-Katanga, où 16 cas de moins ont été enregistrés par rapport aux 26 cas de juillet.

**Bahati Lukwebo initie une loi pour prévenir et sanctionner les discriminations envers les femmes.** Cette proposition de loi a pour but de promouvoir les droits des femmes dans la famille, le milieu professionnel, ainsi que dans les écoles et universités. Le deuxième vice-président du Sénat a rappelé que les femmes subissent encore des discriminations en matière d'héritage, de scolarité, et de promotion au travail. Bahati Lukwebo a insisté sur l'importance d'une législation qui protège les femmes, y compris en matière de procédure judiciaire.

**RDC: les avocats de J-J Wondo font part au directeur de la prison militaire de Ndolo la "détérioration" de l'état de santé de leur client et sollicitent son transfert.** Ils sollicitent l'implication de ce dernier pour son transfert dans un Centre Hospitalier de la place pour des soins appropriés. Dans la même correspondance, Maître Carlos Ngwapitshi précise que les différents rapports des médecins sont unanimes sur la dégradation de l'état de santé de son client qui nécessite des soins appropriés. Au premier degré, sur les 51 prévenus, 37 ont été condamnés à la peine de mort pour des infractions d'association de malfaiteurs, d'attentat et de terrorisme. Parmi eux figurent

Marcel Malanga, Tyler Christian Thomson, Zalman Pollum Benjamin et Nkele Mbuela Ruffin. L'expert militaire belgo-congolais Jean-Jacques Wondo a également été condamné à la peine de mort pour association de malfaiteurs et attentat. Certains des condamnés ont écopé de 20 ans de servitude pénale pour détention illégale d'armes de guerre.

**Samedi 12 octobre.**

**Judith Suminwa appelle les enseignants grévistes à faire preuve de patriotisme** et à reprendre les cours. Elle a recommandé aux enseignants d'éviter de pénaliser les enfants, qui risquent une année blanche. Les enseignants en grève réclament une augmentation de leurs salaires, qu'ils souhaitent voir augmentés jusqu'à 500 dollars par mois. En réponse à cette demande, Judith Suminwa a rappelé l'existence d'une commission paritaire entre le Gouvernement et les syndicats enseignants. D'après la cheffe du gouvernement, un consensus avait été trouvé au sujet des paliers progressifs pour répondre les revendications des enseignants.

**Conflit dans l'Est de la RDC: nouvelle rencontre à Luanda entre Kinshasa et Kigali.** La rencontre de ce samedi 12 octobre entre les ministres des Affaires étrangères rwandais et congolais sous médiation angolaise est presque inespérée tant la précédente s'était mal terminée affirme un observateur au fait du dossier. Lors de leur dernière rencontre à la mi-septembre, les délégations rwandaise et congolaise s'étaient effectivement quittées sans communiqué officiel ni aucune date pour une prochaine réunion. Le principal point de blocage qui perdure à ce stade concerne la chronologie du plan de désengagement des forces en présence dans l'Est de la RDC. D'un côté, Kinshasa doit neutraliser les FDLR, ce groupe rebelle hutu formé, à l'origine, d'anciens génocidaires rwandais. De l'autre, Kigali doit désengager ses troupes du territoire congolais. Le problème vient du fait que si, pour le gouvernement congolais, ces opérations doivent avoir lieu de façon simultanée, les autorités rwandaises estiment, elles, que la neutralisation des FDLR doit précéder la seconde opération. Selon un observateur, le médiateur angolais va donc devoir convaincre les deux pays de s'engager indépendamment l'un de l'autre, mais aussi et surtout faire en sorte que la RDC comme le Rwanda cessent de se livrer à une guerre des mots dans les médias. (RFI)

**Nord-Kivu : les prestataires de santé menacent de grever si le Gouvernement ne prend pas en compte leurs revendications.** Le président de la coordination de l'intersyndical de la santé de Butembo-Beni-Lubero explique : « Aujourd'hui, on reçoit la prime de risque de 160 000 FC. Lorsque vous divisez par 2900, le taux du jour, vous comprenez combien représente en USD. Mais, au même moment, il subit la gratuité de la maternité avec un afflux important de femmes. Vous comprenez avec moi que c'est la maternité qui fait fonctionner les établissements. Et nous travaillons dans de mauvaises conditions ». Il fustige aussi le fait que plusieurs agents ne sont toujours pas reconnus par l'État, et ne figurent pas sur les listes de paie pour recevoir la prime de risque.

**Les FARDC et l'UPDF décident de poursuivre la traque des ADF en Ituri et au Nord-Kivu.** Les armées congolaise (Fardc) et ougandaise (UPDF) ont pris cette décision à Kinshasa, à l'issue de deux jours d'évaluation de leurs activités ayant débuté le 30 novembre 2021. Le chef d'État-major des Fardc a affirmé que les 2 armées partenaires sont déterminées à mettre fin aux exactions des rebelles ADF et de pacifier cette partie du pays.

**Ituri : retour d'au moins 11 000 déplacés dans la région de Mwanga depuis décembre 2023.** Ce retour est consécutif au respect de la signature d'accord de cessation des hostilités par le groupe armé Front patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) et la présence des Fardc dans la zone. Mwanga jadis théâtre des affrontements entre les différents groupes armés, renaît de ses cendres. Des maisons qui étaient incendiées sont de nouveau reconstruites. Des boutiques ont rouvert. Ecoles et structures sanitaires sont de nouveau opérationnelles. La population demande aux autorités de pacifier totalement cette région où beaucoup de défis sécuritaires restent à relever.

**À La Haye, la RDC dénonce "l'inertie" de la CPI face aux crimes "graves" commis sur son territoire malgré ses deux renvois officiels.** " C'est un message d'incompréhension et de colère qui a été transmis à la Cour, car aujourd'hui, s'il y a un endroit dans ce monde où l'on peut trouver des crimes qui relèvent de la compétence de la CPI, c'est bien la RDC. Le peuple congolais ne comprend pas pourquoi, alors que les statuts de Rome permettent à la Cour d'agir même sans être saisie, la RDC a transmis deux renvois de situation à la Cour, et jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas de réaction. C'est ce message que nous avons transmis, et le bureau du procureur en a pris acte", a déclaré le vice-ministre de la Justice et du Contentieux international. La RDC accuse le Rwanda, soutien numéro un du M23, d'être à l'origine des massacres et des violations des droits de l'homme dans sa partie orientale. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 13 septembre dernier, le gouvernement avait estimé qu'après le premier procès ouvert devant la Cour de Justice des États d'Afrique de l'Est contre le Rwanda, suite aux exactions graves et flagrantes commises en RDC, ce procès devrait sans nul doute inspirer les autres juridictions internationales saisies, notamment la Cour Pénale Internationale et la Cour Internationale de Justice. À l'issue de la

mission du procureur de la CPI, Karim AA Khan KC, en RDC en juin 2023, un mémorandum d'accord a été signé avec le gouvernement congolais, traduisant une nouvelle approche de complémentarité et de coopération dans la lutte contre l'impunité. Cet accord prévoyait une série de mesures visant à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de la RDC en matière de poursuite des crimes internationaux à travers les dossiers prioritaires. La démarche fait suite à une plainte contre la coalition M23/RDF pour les crimes commis et le pillage des ressources naturelles à l'Est de la RDC, déposée le mardi 23 mai 2023 à la Cour Pénale Internationale (CPI) à La Haye, aux Pays-Bas, par Rose Mutombo, ministre d'État, ministre de la Justice et garde des Sceaux de l'époque. (Actualité.CD)

**Dimanche 13 octobre.**

**Minova : enterrement d'au moins 20 corps de victimes du naufrage du bateau Merdi.** Selon les sources de la société civile locale à Minova, ces corps ont été portés en terre dans la dignité dans un lieu aménagé par les autorités gouvernementales à Mubimbi, en groupement Buzi, territoire de Kalehe. Les obsèques sont organisées et supervisées par le gouverneur de la province du Sud-Kivu.

**Beni : 12 enfants issus de groupes armés remis au PDDRC-S.** Le bourgmestre de la commune rurale de Mangina, a exprimé son engagement à poursuivre ces efforts : « Je sais que après les 12 enfants, nous allons travailler aussi pour que les 28 autres nous reviennent. Et après ça, nous allons voir aussi comment parler avec ceux qui sont majeurs parce qu'ils sont appelés à ne pas rester loin des Fardc. Nous allons faire de notre mieux pour que ces gens soient dans nos forces ou carrément ceux qui ne voudront pas être dans nos forces, ils vont peut-être intégrer la vie communautaire, c'est ce que nous pensons et c'est ce que nous souhaitons. »

**Mahagi : environ 7000 personnes victimes des inondations, plusieurs abris et cultures détruits.** Elles sont en détresse depuis plusieurs mois. D'après les acteurs de la société civile sur place, certains habitants ont regagné les sites de déplacés qu'ils avaient quittés quelques mois plus tôt à la suite de l'accalmie. D'autres sont dans des familles où ils mènent une vie difficile après avoir perdu toutes leurs récoltes envahies par les eaux. La chefferie de Mokambo, située sur le littoral du lac Albert connaît des inondations depuis le mois de juin dernier.

**Felix Tshisekedi demande à Judith Suminwa d'examiner les mesures d'assouplissement de l'état de siège.** Ces mesures d'assouplissement visent à assurer la scolarité aisée des enfants et créer un environnement favorable au développement économique et à l'entrepreneuriat dans les provinces sous état de siège. Cela, en mettant en exergue les mesures d'assouplissement fiscal déjà prises consécutivement à l'option levée lors de la 7e réunion du conseil des ministres tenue le 26 juillet 2024 de soutenir les entreprises opérant dans ces provinces. L'Assemblée nationale a autorisé, le 8 octobre, une nouvelle prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et Nord-Kivu, malgré bilan négatif dressé par les députés nationaux élus de ces régions. Ils proposent que la gestion de ces deux provinces soit retirée de mains des militaires afin qu'ils se concentrent uniquement sur les opérations militaires.

**Conflit dans l'est de la RDC: peut-être un accord en vue pour neutraliser les FDLR.** Contrairement à la session précédente, celle-ci s'est déroulée dans un climat plus détendu, selon des sources de la médiation. Cette fois-ci, les ministres des Affaires étrangères ont fait preuve de plus de conciliation. Ils ont notamment évalué les derniers développements - depuis leur rencontre du 14 septembre - et ont rappelé la nécessité, pour toutes les parties, de respecter le cessez-le-feu en vigueur, depuis le 4 août. Selon la facilitation angolaise, les délégations sont parvenues, à un accord sur la mise en œuvre d'un plan harmonisé de neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), groupe rebelle qui représente l'une des principales préoccupations du Rwanda. En contrepartie, Kinshasa a obtenu un engagement pour la levée des mesures de défense adoptées par Kigali, c'est-à-dire le retrait d'environ 4 000 militaires rwandais déployés sur le sol congolais. Toutefois, aucun calendrier précis n'a encore été communiqué pour la mise en œuvre de cet accord. Les ministres ont mandaté leurs experts pour élaborer un plan détaillé sur l'exécution de ce Plan harmonisé qui sera soumis à la prochaine réunion ministérielle pour évaluation. Sur le terrain, les combats semblent s'être calmés, ces derniers jours, mais la tension reste palpable. Des actes de violations des droits de l'homme se poursuivent. (RFI)

**Le gouvernement enclenche le processus de certification des réserves minières.** "Le ministre des Mines a expliqué que les meilleures pratiques de certification des réserves minières reposent sur des normes et des méthodologies reconnues internationalement, permettant d'évaluer, de répertorier et de certifier les ressources minérales avec transparence et crédibilité. Ce processus implique des étapes essentielles, dont des études géologiques, l'estimation des ressources, la classification des réserves et des audits indépendants," rapporte le compte rendu du Conseil des ministres. Ce projet, initié par le Chef de l'État Félix Tshisekedi, vise à renforcer la transparence et la traçabilité de l'exploitation minière, un secteur clé pour l'économie du pays. La certification

devrait protéger les intérêts nationaux lors des négociations commerciales et offrir des garanties solides aux investisseurs. Le projet permettra aussi de s'assurer que chaque carré minier attribué soit évalué selon des normes internationales. Le rôle du Cadastre Minier (CAMI) est central dans ce processus. "Une réforme de son fonctionnement est nécessaire pour garantir le respect strict des critères d'attribution, et toute infraction sera sévèrement sanctionnée," a précisé Félix Tshisekedi, selon le compte rendu de la réunion extraordinaire. **(Actualité.CD)**

**Lubumbashi : 46% des ménages se sentent en insécurité.** La direction provinciale de l'Institut national de la statistique (INS) a révélé ces chiffres dans le rapport : « Lubumbashi en chiffres 2023 ». « L'objectif c'est de mettre à la disposition des autorités municipales les informations essentielles pour améliorer la prise de décisions. Les objectifs secondaires poursuivis c'est de mettre à la disposition des chercheurs, étudiants et de la population une vie d'ensemble de la ville de Lubumbashi quelques chiffres clés qui pourraient permettre à certains de voir peu comment investir, comprendre un peu la dynamique qu'il y a dans cette ville. Dans la ville de Lubumbashi, nous avons trois tribunaux de paix, la taille moyenne de ménage est de six, on a sept communes dans la ville de Lubumbashi, l'inflation durant l'année 2023 était de 21%. 46% de ménages se sentent en insécurité, 51% des ménages ont eu besoin d'accéder aux soins de santé, 58% de ménages sont connectés à la SNEL, 60% de naissances ont été enregistrées dans le délai et on a connu 269 cas de divorces, le taux de chômage était estimé à 11% et l'indice de Gini était estimé à 0,47% ».

**Lundi 14 octobre.**

**Tshopo : plus de 160 nouveaux infirmiers prêtent serment.** Ce serment des infirmiers appelé « serment de Florence Nachtigal », est une obligation légale avant d'exercer la profession. Les femmes représentent 65% de ce nouveau personnel médical qui a prêté serment. « La santé c'est le socle du développement. Une population en bonne santé, c'est une population qui peut produire, un pays en bonne santé c'est un pays dont le développement de son peuple, le développement de son contexte administratif et financier est au beau fixe ».

**Félix Tshisekedi annonce la poursuite de la coopération avec l'Ouganda dans la lutte contre les ADF,** dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. L'annonce de la poursuite de cette coopération militaire intervient alors que l'Ouganda est accusé par la société civile de soutenir les rebelles du M23. En août 2024, la société civile de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu avait demandé au gouvernement congolais de clarifier les relations diplomatiques avec l'Ouganda, qui appui aussi les rebelles du M23, également soutenus par le Rwanda. Le dernier rapport des experts de l'ONU accuse l'Ouganda d'avoir facilité des réunions des cadres du M23-AFC en Ouganda. Les proches du général commandant des forces ougandaises, ont été pointés du doigt dans ce rapport. Ce dernier, dans ses déclarations sur son compte X, ne cache d'ailleurs pas sa sympathie pour le M23. **(RFI)**

**Education: les enseignants membres de la Synergie des syndicats ne reprennent pas le chemin de l'école ce lundi.** La Première ministre, a appelé, vendredi 11 octobre, les enseignants grévistes à faire preuve de patriotisme et à reprendre les cours. Mais ces enseignants des écoles publiques disent tenir à leur grève tant qu'ils n'ont pas obtenu gain de cause. Ils réitèrent leur appel au paiement d'un barème salarial digne et uniformisé, la rationalisation de la gratuité de l'enseignement, des procédures de mise à la retraite et la valorisation de la fonction des inspecteurs et agents administratifs de l'Inspection de l'enseignement.

**L'avancée d'une érosion menace de couper le trafic entre Kinshasa, le Kwango, le Kwilu et le Kasai.** Le président de la société civile du Kwango alerte que la RNI est menacée d'être coupée par une tête d'érosion très profonde qui est à moins de deux mètres de la chaussée au niveau du village Kinzwanga à moins de 2 km du village Pont Kwango ». Ce qui risque de causer la hausse des prix de plusieurs produits de première nécessité au Kwango, Kwilu et Kasai. « C'est pourquoi nous demandons à l'office des routes de s'activer sans contre cette tête d'érosion ».

**Lutte contre le paludisme en RDC : le gouvernement annonce l'introduction du vaccin antipaludéen fin octobre, Kongo Central est la province pilote.** Selon un communiqué de l'Unicef, la RDC franchit un pas important dans la lutte contre le paludisme avec l'arrivée jeudi 13 juin 2024 à Kinshasa d'un lot de 693.500 doses du vaccin antipaludique appelé R 21 Matrix-M. Ces doses sont destinées à vacciner les enfants de 6 à 23 mois contre le paludisme, une maladie qui affecte des millions de personnes en RDC et à travers le continent africain. Ce vaccin a déjà été introduit dans plusieurs pays du continent, le Ghana, Kenya, Malawi, Cameroun, Bénin et Burkina Faso.

**Les médecins membres du SYNAMED entrent en grève mardi 15 octobre, sur toute l'étendue de la RDC,** sauf dans les deux provinces sous état de siège. « L'année passée, au mois de mars, nous avons signé un avenant à l'accord que nous avons précédemment signé au mois d'août 2021 avec le Gouvernement. Jusqu'à aujourd'hui, le

Gouvernement n'a pas réalisé ses propres engagements ». Ces médecins accusent le gouvernement de mauvaise foi pour n'avoir pas honoré ses promesses, notamment d'améliorer les conditions socio-professionnelles des médecins.

**La Première ministre et la Banque mondiale s'accordent sur l'accélération des projets en exécution en RDC.**

« Nous avons discuté sur notre partenariat fructueux. La Banque mondiale est en train de mettre en œuvre 22 projets en RDC. Il y a environ 7,3 milliards USD à investir. Et nous avons la possibilité d'accélérer ces investissements pour obtenir des résultats rapides ». La Première ministre et ses hôtes ont aussi échangé sur la nécessité de rendre l'économie de la RDC capable de créer plusieurs emplois, note la Primature. « Nous avons également parlé de domaines prioritaires pour l'avenir. On a évoqué la croissance inclusive pour créer de l'emploi pour la population, particulièrement les jeunes. Il y a des opportunités qui vont permettre de créer des emplois ou des valeurs ajoutées autour des opportunités industrielles comme les secteurs des mines et de l'énergie. Le secteur privé doit jouer un rôle clé pour créer des emplois ». Parmi les projets portés par la Banque mondiale en RDC, il y a notamment le Programme d'accès aux services d'eau et d'assainissement (PASEA); le projet pour la restauration des forêts et des savanes; le Projet de développement multisectoriel et de résilience urbaine à Kinshasa ; le Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneurs, et mise à niveau des petites et moyennes entreprises pour la transformation économique et l'emploi.

**CPI: le procureur décrète la «réactivation» des enquêtes en RDC.** Cette décision fait suite à une visite à La Haye du vice-ministre congolais de la Justice, la semaine dernière. Depuis 2004, sept responsables congolais ont déjà fait l'objet de mandats d'arrêt de la CPI - et cinq d'entre eux y ont été jugés - dans le cadre des investigations sur les crimes commis dans le pays. Les nouvelles enquêtes en RDC annoncées lundi 14 octobre par Karim Khan, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), porteront sur les crimes de guerre commis depuis janvier 2022 dans la province du Nord-Kivu, dans l'est du territoire congolais. Selon son communiqué, tous les auteurs de crimes présumés seront visés. Karim Khan y affirme aussi vouloir privilégier « une approche à deux voies » avec, d'une part, l'enquête proprement dite et, de l'autre, un soutien à la justice congolaise. A ce propos, celui-ci en profite d'ailleurs pour saluer la création d'un comité de pilotage pour travailler à l'établissement d'une Cour pénale spéciale pour la RDC. *La situation au Nord-Kivu « liée à des schémas récurrents de violence et d'hostilités »*. L'un des volets de la politique pénale de Karim Khan vise en effet à soutenir les Etats pour qu'ils rendent - autant que possible - la justice sur leur sol. En RDC, un mémorandum en ce sens avait été signé avec le gouvernement en juin 2023, un mois après que le gouvernement de Kinshasa ait demandé à la CPI d'enquêter à nouveau sur son sol. Le communiqué diffusé par Karim Khan précise également que, pour lui, les derniers épisodes de violences au Nord-Kivu sont « liés à des schémas récurrents de violence et d'hostilités qui sévissent dans la région » depuis plus de 20 ans. (RFI)

**Mardi 15 octobre.**

**Insécurité au Nord-Kivu : le secteur minier a perdu 5,3 millions USD en 4 ans (Gouverneur).** La baisse de la contribution du secteur minier dans l'assiette fiscale au Nord-Kivu est de plus en plus exacerbée par la violence et les conflits armés, affirme le gouverneur militaire. Il espère trouver certaines réponses à cette préoccupation lors de ce forum. Pour le président du conseil d'administration du cadastre minier, tous les opérateurs miniers sont en ordre avec le gouvernement central. Il sera question de les sensibiliser pour honorer les redevances provinciales. Cette journée minière de Goma, convoquée par le gouverneur du Nord-Kivu, vise notamment à remettre de l'ordre et améliorer le secteur minier pour faire des minerais une source d'espoir pour la RDC et la province.

**Kinshasa annule l'appel d'offres de 27 blocs pétroliers.** Dans un communiqué rendu public ce lundi 14 octobre, par le ministre des Hydrocarbures, les raisons évoquées pour justifier l'annulation de l'appel d'offres portant sur l'attribution de 27 blocs pétroliers congolais sont multiples. Elles « empêchent aussi la poursuite de la procédure » lancée en 2022, souligne celui-ci. Faute de candidats, la mise aux enchères de ces blocs avait déjà été prolongée en mars 2023. Pour expliquer le peu d'intérêt qu'ils suscitent, les experts avancent, d'abord, un défaut de confiance dans le contexte congolais en général, mais aussi dans les données les concernant. Elles sont considérées comme insuffisantes. « Le gouvernement congolais a une extrême mauvaise réputation dans le monde des affaires. Il y a eu beaucoup trop d'investisseurs qui ont été échaudés par les gouvernements congolais successifs pour se lancer dans de telles opérations, décrypte Thierry Vircoulon chercheur associé à l'Institut français des relations internationales (Iris) et spécialiste de la région. Il faut d'ailleurs rappeler que la mise sur le marché de ces blocs pétroliers par le gouvernement de Félix Tshisekedi a, en fait, déjà été faite une première fois en 2010 par le gouvernement de Joseph Kabila. Et à l'époque, les choses ne s'étaient pas très bien passées pour ceux qui avaient mordu à l'hameçon ! » « Les blocs qui sont sur la Cuvette centrale se trouvent dans un environnement très fragile et en partie protégé » Certains de ces blocs pétroliers se trouvent, en outre, dans le Graben Albertine, une zone frontalière de l'Ouganda réputée instable sur le plan sécuritaire, tandis que d'autres se situent dans des régions très enclavées, si bien que l'exportation du pétrole extrait de leur sous-sol nécessiterait de gros investissements en infrastructures. Enfin,



d'autres encore sont localisés dans la Cuvette centrale, une zone de forêts et de tourbières très sensibles. Ici, les considérations environnementales et un éventuel bras de fer avec les ONG et la société civile pourrait donc jouer un rôle supplémentaire dans l'hésitation des investisseurs. « Les blocs qui sont sur la Cuvette se trouvent en pleine forêt tropicale, la deuxième plus grande au monde. Il s'agit d'un environnement très, très fragile et en partie protégé », confirme encore Thierry Vircoulon. Autant d'obstacles qui, pourtant, ne semblent pas décourager les autorités congolaises : dans son communiqué, le ministre des Hydrocarbures fait effectivement part de son intention de relancer « la même procédure » sous peu... Seuls les trois blocs gaziers sur lesquels portait également l'appel d'offres ont trouvé preneur. (RFI)

